

# **La Maison des Petites Lucioles**

États financiers  
Au 31 mars 2021

Accompagnés du rapport de mission d'examen

## RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

---

Aux membres de  
**La Maison des Petites Lucioles,**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de **LA MAISON DES PETITES LUCIOLES** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2021 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'Organisme, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

### Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Maison des Petites Lucioles au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Mallette s.e.n.c.r.l.*<sup>1</sup>

Mallette s.e.n.c.r.l.  
Société de comptables professionnels agréés

Lévis, Canada  
Le 1er septembre 2021

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A132189

## La Maison des Petites Lucioles

### ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2021

2020

#### PRODUITS

Services de répit	85 063 \$	110 836 \$
Services de répit - Enfants autochtones	629 395	452 450
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale	190 268	199 463
Ministère de la Santé et des Services sociaux	-	10 000
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur	-	10 000
Ministère du Conseil exécutif	-	35 000
Fédération des médecins spécialistes du Québec	27 000	26 909
Emplois d'été Canada	20 301	18 209
Contributions - Jordan's principle	83 786	74 012
Ville de Québec - Programme Vacances-Été	28 650	28 611
Dons et activités de financement	58 214	82 053
Cartes de membres	1 700	2 385
Subvention dans le cadre du programme Subvention salariale d'urgence du Canada	370 596	-
Subvention dans le cadre du programme Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (FUAC)	7 215	-
Subvention dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	20 000	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	43 064	47 432
	<b>1 565 252</b>	<b>1 097 360</b>

#### CHARGES

Salaires et charges sociales	943 506	845 120
Accessoires et petits équipements	13 139	23 899
Activités de financement	161	11 495
Alimentation et denrées	25 425	23 787
Assurances	7 096	6 141
Combustible et électricité	10 205	10 975
Créances douteuses	1 078	-
Dépenses CA	314	957
Entretien et réparations	25 211	18 319
Fournitures de bureau et cotisations	5 926	4 434
Frais de déplacement	6 565	12 120
Frais de garde	377	2 055
Intérêts et frais bancaires	1 215	436
Intérêts sur la dette à long terme	11 322	11 196
Matériel éducatif et récréatif	10 390	15 873
Publicité	208	820
Services professionnels	22 110	25 190
Taxes et permis	4 971	1 525
Télécommunications	7 175	9 763
Amortissement des immobilisations corporelles	66 279	68 591
	<b>1 162 673</b>	<b>1 092 696</b>

#### EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

402 579 \$      4 664 \$

## La Maison des Petites Lucioles

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2021

2020

	Investi en immobili- sations corporelles	Non affecté	Total	Total
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	463 222 \$	(42 854) \$	420 368 \$	415 704 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(23 215)	425 794	402 579	4 664
Investissement en immobilisations corporelles	25 079	(25 079)	-	-
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	465 086 \$	357 861 \$	822 947 \$	420 368 \$

## La Maison des Petites Lucioles

### BILAN

Au 31 mars

2021

2020

#### ACTIF

##### ACTIF À COURT TERME

Encaisse	369 721 \$	2 664 \$
Créances (note 3)	64 434	29 089
Frais payés d'avance	7 512	-

441 667 31 753

##### IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)

1 381 277 1 429 420

1 822 944 \$ 1 461 173 \$

#### PASSIF

##### PASSIF À COURT TERME

Emprunt bancaire (note 5)	- \$	11 531 \$
Dettes de fonctionnement (note 6)	43 806	63 076
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 7)	14 530	13 921

58 336 88 528

##### DETTE À LONG TERME (note 7)

266 233 240 035

##### APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)

675 428 712 242

999 997 1 040 805

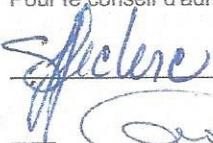
##### ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles	465 086	463 222
Actif net	357 861	(42 854)

822 947 420 368

1 822 944 \$ 1 461 173 \$

Pour le conseil d'administration :

 \_\_\_\_\_ administrateur

 \_\_\_\_\_ administrateur

## La Maison des Petites Lucioles

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2021

2020

#### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	402 579 \$	4 664 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	66 279	68 591
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(43 064)	(47 432)
	425 794	25 823
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	(62 127)	(11 077)
	363 667	14 746

#### ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles	(18 136)	(76 073)
---	----------	----------

#### ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Variation de l'emprunt bancaire	(11 531)	11 531
Obtention de financement supplémentaire	40 000	-
Remboursement de la dette à long terme	(13 193)	(13 320)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	6 250	-
	21 526	(1 789)

#### AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	367 057	(63 116)
ENCAISSE, début de l'exercice	2 664	65 780
ENCAISSE, fin de l'exercice	369 721 \$	2 664 \$

# La Maison des Petites Lucioles

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2021

---

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, offre des services de garde et de répit pour les enfants handicapés. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

#### Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de services de répit sont comptabilisés lorsque ceux-ci sont rendus.

Les produits provenant des activités de financement sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisés au bilan à titre d'apports reportés.

#### Apports de biens et de services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

#### Instruments financiers

##### Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans les cas des opérations entre parties liées autres que les membres de la direction qu'il évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

# La Maison des Petites Lucioles

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2021

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Instruments financiers (suite)

##### Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde décroissant et les taux suivants :

Bâtisses	4 %
Équipement informatique	55 %
Mobilier et ameublement	20 %

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Organisme, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

### 3. CRÉANCES

	2021	2020
Comptes clients	61 157 \$	26 300 \$
Taxes à la consommation	3 277	2 789
	<b>64 434 \$</b>	<b>29 089 \$</b>

## La Maison des Petites Lucioles

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2021

#### 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2021	2020
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	230 224 \$	- \$	230 224 \$	230 224 \$
Bâtisses	1 274 580	220 167	1 054 413	1 098 347
Équipement informatique	7 221	1 083	6 138	-
Mobilier et ameublement	202 181	111 679	90 502	100 849
	1 714 206 \$	332 929 \$	1 381 277 \$	1 429 420 \$

#### 5. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Organisme dispose d'une marge de crédit sous forme de carte de crédit, d'un montant autorisé de 50 000 \$, portant intérêt au taux de 6,7 % et sans date de renouvellement.

#### 6. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2021	2020
Comptes fournisseurs	9 923 \$	4 618 \$
Salaires et vacances courus	32 610	46 468
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	1 273	11 990
	43 806 \$	63 076 \$

## La Maison des Petites Lucioles

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2021

#### 7. DETTE À LONG TERME

	2021	2020
Emprunt, garanti par un terrain et une bâtisse, remboursable par versements hebdomadaires de 471 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,3 %, dont le terme vient à échéance en novembre 2021, comportant une période d'amortissement jusqu'en novembre 2033	240 763 \$	253 956 \$
Emprunt, garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêts ni modalités de remboursement jusqu'au 31 décembre 2022, échéant en décembre 2025*	40 000	-
	280 763	253 956
Portion échéant au cours du prochain exercice	14 530	13 921
	266 233 \$	240 035 \$

Les remboursements en capital estimatifs de la dette à long terme à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants en supposant que l'emprunt renouvelable soit renouvelé aux mêmes conditions quant au remboursement du capital :

2022 -	14 530 \$
2023 -	14 464 \$
2024 -	15 843 \$
2025 -	16 536 \$
2026 -	17 260 \$

\* L'Organisme devra rembourser la subvention d'un montant de 20 000 \$ reçue en 2020 dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes si l'emprunt n'est pas remboursé avant le 1er janvier 2023.

#### 8. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'une bâtisse, du mobilier, de l'ameublement ainsi que de l'équipement informatique. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2021	2020
SOLDE, début de l'exercice	712 242 \$	759 674 \$
Apports affectés au cours de l'exercice	6 250	-
Montants amortis dans les résultats	(43 064)	(47 432)
SOLDE, fin de l'exercice	675 428 \$	712 242 \$

# La Maison des Petites Lucioles

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2021

---

### 9. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Organisme si une contrepartie manque à ses obligations.

Le risque de non-recouvrement est atténué du fait que les soldes à recevoir proviennent de sociétés gouvernementales.

Au 31 mars 2021, environ 91 % (2020 - 34 %) des comptes clients sont à recevoir de six clients (2020 - six clients).

#### Risque de liquidité

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement, à sa dette à long terme et à son emprunt bancaire.

### 10. ÉVÉNEMENT SIGNIFICATIF

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie occasionnée par l'éclosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19), qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

Cette pandémie entraîne des incidences importantes sur les activités de l'Organisme. Afin de respecter les mesures adoptées par le gouvernement provincial pour limiter la propagation de la COVID-19, l'Organisme a dû revoir ses ratios d'éducateurs-enfants et réduire ses activités en présentiel.

La direction de l'Organisme a pris des mesures pour atténuer les répercussions de cette crise. Elle a obtenu un emprunt dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes afin de financer les activités courantes de l'Organisme. Elle s'est également prévalu de l'aide financière prévue par le gouvernement dans le cadre de la subvention salariale d'urgence du Canada. Une somme de 370 596 \$ a été obtenue pour la période du 1er avril 2020 au 31 mars 2021. Ces demandes de subvention n'ont pas fait l'objet de vérification par les autorités fiscales.